OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement** : Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction de la deuxième année, incluant :

   a. les domaines d'intérêt;

   b. les cours offerts dans chaque domaine d'intérêt; et

   c. les conditions préalables au cours pour chaque domaine d'intérêt.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des domaines spécialisés pour l'instruction de la deuxième année au CIEC, y compris : a. le leadership; b. le tir de précision; c. l'exercice militaire et les activités du cérémonial; d. le conditionnement physique et les sports; e. la musique; f. la navigation en voilier; et g. le matelotage.	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A1-019
PE2	Décrire les cours de la deuxième année au CIEC, incluant : a. les cours communs : 1. conditionnement physique et sports de base; et 2. musique militaire – musicien élémentaire; b. cours élémentaires : 1. le leadership de niveau élémentaire; 2. la voile élémentaire; et 3. le matelotage élémentaire; et c. les conditions préalables pour chaque cours de trois semaines.	Exposé interactif	10 min	A0-010 A0-033 A1-019

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la deuxième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence** : A1-019 OAIC 31-03. D Cad 2. (2006). *Aperçu du Programme des Cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. Cette OCOM doit se dérouler avant l'échéance des candidatures de l'instruction d'été du détachement de cadets ou de la région applicable.

   b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été (CF 51) pendant une séance d'instruction après la conduite de cet OCOM.

   c. Les corps de cadets peuvent choisir de consacrer deux périodes d'instruction complémentaire additionnelles afin de prolonger l'OCOM en une séance qui inclut un séminaire informatif pour les parents, etc.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.